



**OBJET : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

Cher(e) Adhérent(e),

Conformément à nos statuts, nous vous prions d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra par audioconférence, le **vendredi 22 Janvier 2021 à 18h00**.

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et bilan des activités 2019-2020
2. Présentation et approbation des comptes de l'exercice
3. Projets et perspectives de l'exercice 2020-2021
4. Impact COVID-19 et questions diverses

Nous vous rappelons que tout membre de l'Assemblée peut demander l'inscription d'une question à l'ordre du jour, à condition d'en faire la demande par écrit et au moins 7 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

En cas d'empêchement, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire parvenir le pouvoir ci-dessous, dûment rempli, à un adhérent de votre choix qui ne pourra en détenir au maximum que trois.

Vos questions ou pouvoir(s) sont à envoyer à l'adresse suivante : [contact@marolleshandball.fr](mailto:contact@marolleshandball.fr).

Veuillez croire Cher(e) Adhérent(e), en l'expression de nos sentiments amicaux.

Fait à Marolles en brie, le 02/01/2021

**Frédérique VINDIMIAN**  
**Secrétaire du Club**



**Pouvoir**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Vendredi 22 Janvier 2021 à 18h00**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ Adhérent au Marolles Hand Ball (ou représentant légal, si enfant de moins de 14 ans) et donne pouvoir à:

\_\_\_\_\_  
Pour me représenter et pour prendre part aux votes éventuels de l'Assemblée Générale du **Vendredi 22 Janvier 2021 à 18h00**.

Fait à Marolles en Brie le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2021

**Nom et Signature**  
**Précédé de la mention "bon pour pouvoir"**